REPUBLIQUE DU SENEGAL
UN PEUPLE – UN BUT – UNE FOI

MINISTERE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE
(MINCOM)

PROJET DE ZONE DE TRANSFORMATION
AGRO_INDUSTRIELLE DU SUD
(AGROPOLE SUD)

BANQUE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT

Agropole
Projet des Agropoles du Sénégal

Projet de Zone de Transformation Agro-industrielle (PZTA) du Sud
(Agropole Sud)

AVIS PUBLIC D'APPEL D'OFFRES : AOO : N° B 30 / F_PNDAS/UCN_016

Acquisition de mobiliers de bureau et d'équipements d'exhaure de forage pour le module central Adéane en deux (02) lots distincts:

- **Lot 1: Acquisition de mobiliers de bureau.**
- **Lot 2: Equipements d'exhaure de forage**.

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru dans le journal « ***SUD QUOTIDIEN*** » **- N° 9486 du 9 janvier 2025**.

Le Ministère de l'Industrie et du Commerce a obtenu des fonds de la Banque Africaine de Développement, afin de financer le Projet de Zone de Transformation Agro-Industrielle du Sud et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché relatif à « l'Acquisition de mobiliers de bureau et d'équipements d'exhaure de forage pour le module central Adéane en deux (02) lots distincts :
- Lot 1 : Acquisition de mobiliers de bureau
- Lot 2 : Equipements d'exhaure de forage ».

2. Le Ministère de l'Industrie et du Commerce représenté par la Cellule d'Exécution du Programme National de Développement des Agropoles, invite par le présent appel d'offres, les soumissionnaires intéressés justifiant de compétences techniques et d'expériences avérées, et jouissant d'une crédibilité et d'une solvabilité attestée, à proposer des offres sous pli pour fournir l'acquisition de mobiliers de bureau et d'équipements d'exhaure de forage pour le module central en deux (02) lots distincts :
- Lot 1: Acquisition de mobiliers de bureau ;
- Lot 2 : Equipements d'exhaure de forage.

3. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini dans le Code des marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.

4. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations et prendre connaissance du document d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après : Cellule d'Exécution du Projet (CEP) des Agropoles du Sénégal Mermoz extension lot 15 - Email : agropole@agropole.sn, cc : khady.fall@agropole.sn et ousseynou.konate@agropole.sn et de 09 heures à 16 h30, du lundi au vendredi.

5. Les exigences en matière de qualification sont :

- **Capacité financière** :

- ✓ Les candidats doivent déposer en même temps que leur offre :

Leurs états financiers certifiés par un expert-comptable ou un comptable agréé par l'ONEECA des trois (03) dernières années (2022, 2023 et 2024).

NB : Une dérogation est accordée aux petites et Moyennes Entreprises (PME) nouvellement crées au sens du code des marchés publics décret n° 2022 – 2295 du 28 décembre 2022.

- ❖ **Capacités techniques et expériences** :

✓ Avoir réalisé auparavant pour le lot concerné, à la satisfaction des acheteurs au moins deux (02) marchés de nature et taille similaire au cours des trois (03) dernières années (2022, 2023 et 2024), justifié par un certificat ou une attestation de bonne exécution établis par les autorités contractantes.

6. Le Candidat doit fournir la preuve écrite que les fournitures qu'il propose remplissent les conditions d'utilisation requises.

Voir le document d'Appel d'Offres pour les informations détaillées.

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-après : Cellule d'Exécution du Projet (CEP) du projet des Agropoles, Mermoz extension lot 15 ou à l'adresse électronique ci-après : cor.thiam@agropole.sn, contre un paiement non remboursable de : 25.000 Francs CFA. La méthode de paiement sera par espèce. Le Dossier d'appel d'offres sera adressé par version physique et électronique. Un exemplaire du dossier sera disponible sur place pour être consulter.

8. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après : Bureau de la Cellule d'Exécution du Projet (CEP) du projet des Agropoles, Mermoz extension lot 15, 5ème étage au plus tard **le 24 octobre 2025** à 10 heures 30 minutes. *Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.*

Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après : **Secrétariat de la Cellule d'Exécution du Projet (CEP) des Agropoles du Sénégal, Mermoz extension lot 15, 5ème étage** au plus tard le 24 octobre 2025 à 10 heures 30 minutes. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

9. Les offres comprennent une garantie de soumission d'un montant de deux millions (2 000 000) Francs CFA pour le lot 1.

La garantie de soumission doit être délivrée par un organisme financier agréé par le ministère des finances et du Budget et doit être valable pour une période d'au minimum 28 jours après l'expiration de la durée validité de l'offre.

10. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite de soumission.

Le Coordonnateur par Intérim